

Envoyé en préfecture le 09/04/2018

Reçu en préfecture le 09/04/2018

Affiché le

- 9 AVR. 2018

ID : 056-215601626-20180404-DB20180413-DE



VILLE DE PLOEMEUR
MORBIHAN

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
DE LA COMMUNE DE PLOEMEUR

Séance Publique du
Mercredi 4 avril 2018

COUPE DU MONDE FEMININE DE FOOTBALL DES MOINS DE 20 ANS : MISE A DISPOSITION DE TERRAINS D'ENTRAINEMENT

Etaient présents :

Ronan LOAS, Teaki DUPONT, Antoine GOYER, Patricia QUERO-RUEN, Serge LECUYER, Claudie LE BIHAN, Patrick GOUELLO, Dominique QUINTIN, Philippe DONIES, Jean-Luc MADEC, Katherine GIANNI, Anne-Valérie RODRIGUES, Martine LIEDOT, Armelle GEGOUSSE, Christelle CAINJO, Dominique DAUGES, Loïc TONNERRE, Michel ROUALO, Daniel LE LORREC, Michel LE MESTRALLAN, Yolande ALLANIC, Jean-Guillaume GOURLAIN, Thierry LE FLOCH, Sylvain BRITEL.

Absents excusés ayant donné pouvoir :

Hélène BOLEIS à Anne-Valérie RODRIGUES, Pascaline ALNO à Jean-Luc MADEC, Bernard CLERGEON à David DREGOIRE, Isabelle LE RIBLAIR à Dominique QUINTIN, Pierre-Yves CAINJO à Armelle GEGOUSSE, Dominique SAURAY à Loïc TONNERRE, Irène BELLEC à Daniel LE LORREC, Nolwenn DELALEE à Yolande ALLANIC.

Absent sorti de salle :

David DREGOIRE

Secrétaire de séance : Claudie LE BIHAN

Présents : 24
Absent : 01
Pouvoirs : 08

n°13

**DIRECTION EDUCATION ENFANCE
JEUNESSE SPORT**

**COUPE DU MONDE FEMININE DE FOOTBALL DES MOINS DE 20 ANS : MISE A DISPOSITION DE
TERRAINS D'ENTRAINEMENT**

Rapporteur : Dominique Quintin

La Fédération Internationale de Football Association (FIFA) organise en partenariat avec la Ligue de Bretagne de Football (LBF) la prochaine coupe du monde de football féminine des moins de 20 ans en Bretagne du 05 au 24 août 2018. A cette fin, un Comité d'Organisation Local (LOC) a été créé.

Pour accueillir cet événementiel de dimension internationale, Le LOC a ainsi sollicité de nombreuses collectivités bretonnes.

La qualité du tapis de jeu du terrain d'honneur et des équipements connexes (tribune, vestiaires...) ayant été saluée par les émissaires du LOC ayant visité les installations du complexe sportif municipal fin 2017, la ville de Ploemeur a été retenue en février 2018 comme centre d'entraînement pour accueillir une voire plusieurs équipes nationales appelée(s) à participer à la compétition.

Afin de préciser les modalités du partenariat entre le LOC et la commune, une convention annexée à la présente délibération doit être signée par chacune des deux parties.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) ;

Vu l'avis de la commission Jeunesse Sport Santé du 21 mars 2018 ;

Vu le rapport présenté en séance du Conseil municipal ;

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré :

- **AUTORISE** le Maire à signer la convention bipartite relative à la mise à disposition d'installations sportives municipales dans le cadre de la coupe du monde de football féminine moins de 20 ans.

Délibération adoptée à l'UNANIMITE

Le registre dûment signé.

Pour extrait certifié conforme.


Maire de PLOEMEUR
(Morbihan)
Ronan LOAS,
Maire